

**FICHE D'INFORMATIONS LEGALES
DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION (DER)**

L'ENTREPRISE

Nom ou Dénomination sociale : **CREATIF PATRIMOINE**
Siège social : 17 QUAI LAURENS, 34000 MONTPELLIER
SIREN : 501276695
NAF/APE : 66.19B
Tél : 06 85 19 20 15 - Mail : dp@creatifpatrimoine.fr

Les informations recueillies par notre Cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par votre Conseiller pour le bon déroulement de ses missions.

Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation et au-delà pendant 5 ans la durée légale et sont destinées aux besoins de CREATIF PATRIMOINE, ses salariés, ses partenaires ainsi que les autorités de tutelle ou les associations représentatives (AMF, ACPR, ANACOFI).

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Delphine

Pénélanda, par mail : dp@creatifpatrimoine.fr

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (**ORIAS**) sous le n° d'immatriculation **08039728** (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

Votre conseiller est **CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org. Cette activité est soumise au contrôle de l'AMF.

Votre conseiller est **IAS (intermédiaire en assurance)** catégorie courtier en assurance ou de réassurance, type C, niveau de conseil 1.

Votre conseiller est **COBSP (Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiements)**. Activité à titre accessoire. Votre Conseiller propose un service de conseil non indépendant, une recherche de partenariats sur une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché, en fonction des besoins du Client.

Les activités d'IAS et de COBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresse courrier : 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/>

Pour les activités IAS et COBSP, votre conseiller est adhérent à l'association professionnelle ANACOFI COURTAGE agréée par l'ACPR.

Votre conseiller dispose également du statut d'**agent immobilier**: carte transaction sur immeubles et fonds de commerce sans maniement de fonds n°3402 2022 000 000 077 délivrée par la CCI de l'Hérault. Garantie financière Zurich Insurance PLC, 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Cette activité est soumise au contrôle de la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

CREATIF PATRIMOINE

17 Quai Laurens 34000 Montpellier. Tél : 06.85.19.20.15. dp@creatifpatrimoine.fr. RCS Montpellier N° 501 276 695. EURL au capital social de 10.000 €. Société immatriculée au registre unique ORIAS n°08039728 www.orias.fr. Société de Conseil en Investissements Financiers n° E001365 membre de ANACOFI-CIF, agréée par l'AMF. Membre de l'ANACOFI-COURTAGE pour Courtier en assurance et Courtier en opérations de banque et de services de paiement. Activité de transactions sur immeuble et fonds de commerce, carte professionnelle n°34022022000000077 Hérault, non détention de fonds pour compte de tiers, garantie financière 110000 € Zurich Insurance 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Assurance responsabilité civile professionnelle Zurich Insurance PLC n°7400026945 et 7400026950, conformément au Code des Assurances. TVA intracommunautaire n°FR06501276695.

Souscrites auprès de : **ZURICH INSURANCE PLC**,
Numéro de police : 7400026945,
Pour **les activités auprès de clients particuliers** :

Responsabilité civile professionnelle Intermédiation en assurances de personnes (sans encaissement de fonds):

Montant assuré : 2.500 000 € par sinistre, 2.500.000 € par année d'assurance

Garantie Financière Intermédiation en assurances de personnes (sans encaissement de fonds):

Montant assuré : 115 000 € par année d'assurance

Responsabilité civile professionnelle Conseil en gestion de patrimoine – Démarchage bancaire et financier – Compétence juridique appropriée – Courtier en opérations de banque et services de paiement :

Montant assuré : 2.000.000 € par sinistre – 2.000.000 € par année d'assurance

Garantie financière Courtier en opérations de banque et services de paiement :

Montant assuré : 115.000 € par année d'assurance

Responsabilité civile professionnelle Conseil en investissement financier :

Montant assuré : 1.000.000 € par sinistre – 1.000.000 € par période d'assurance

Pour les activités auprès de clients entreprises:

Souscrites auprès de : **ZURICH INSURANCE PLC**,

Numéro de police : 7400026950

Responsabilité civile professionnelle :

Conseil en investissement financier, conseil en transmission d'entreprise, conseil et intermédiation pour la levée de fonds, intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, conseil en entreprise

Montant assuré : 900 000 € par sinistre et par année d'assurance.

Garantie financière : Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement.

Montant assuré : 115 000 € par année d'assurance

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou sur www.anacofi-cif.fr/

PARTENAIRES

COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE ET AUTRES FOURNISSEURS

Votre conseiller prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG ou ISR dans leurs politiques.

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
GENERALI PATRIMOINE	Assureur	convention de courtage	commissions
VIE PLUS	Assureur	convention de courtage	commissions
AXA France VIE	Assureur/Banque	convention de courtage	commissions
SWISSLIFE	Assureur	convention de courtage	commissions
GENERALI PATRIMOINE LUX	Assureur	convention de courtage	commissions
AXA LUXEMBOURG	Assureur	convention de courtage	commissions
HILBERT	Prestataire de services d'investissements	convention de distribution	commissions
CIB FINANCE	Courtier Grossiste en crédit	Convention de distribution	commissions

Les noms des autres compagnies, avec lesquelles CREATIF PATRIMOINE a un accord, sera communiqué sur simple demande.

CREATIF PATRIMOINE

17 Quai Laurens 34000 Montpellier. Tél : 06.85.19.20.15. dp@creatifpatrimoine.fr . RCS Montpellier N° 501 276 695. EURL au capital social de 10.000 €.
Société immatriculée au registre unique ORIAS n°08039728 www.orias.fr. Société de Conseil en Investissements Financiers n° E001365 membre de ANACOFI-CIF, agréée par l'AMF. Membre de l'ANACOFI-COURTAGE pour Courtier en assurance et Courtier en opérations de banque et de services de paiement. Activité de transactions sur immeuble et fonds de commerce, carte professionnelle n°34022022000000077 Hérault, non détention de fonds pour compte de tiers, garantie financière 110000 € Zurich Insurance 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Assurance responsabilité civile professionnelle Zurich Insurance PLC n°7400026945 et 7400026950, conformément au Code des Assurances. TVA intracommunautaire n°FR06501276695.

Aucun partenaire ou compagnie ne détient de capital dans la société CREATIF PATRIMOINE.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

La rémunération de Créatif Patrimoine sera différente selon l'opération effectuée. Une lettre de mission préalable informera le client de son mode de calcul ainsi que des frais éventuels.

Tarifs relevant de l'activité de Conseil en investissement Financier CIF

Bilan patrimonial particulier ou entreprises: tarification à l'heure 360 € TTC

Conseils : Tarification à l'heure 360 € TTC

Coordination de restructuration de patrimoine pour particuliers et professionnels, nécessitant des interventions régulières auprès des différents partenaires pendant la durée de mise en place du projet : tarification à l'heure 360 € TTC. Cette mission peut être facturée sous forme de forfait en fonction de son importance.

Mission de directeur administratif et financier, DAF honoraire auprès de professionnels: tarification à l'heure 360 € TTC. Cette mission pourra être facturée sous forme de forfait en fonction de son importance. Les frais de déplacement inhérents à chaque mission et supérieur à un rayon de 50 kms seront à la charge du client.

Dans le cadre d'un conseil CIF dit non-indépendant ou d'un acte d'intermédiation d'une solution d'épargne ou d'investissement, le Conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés. Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre Conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre, le Conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers.

Concernant l'intermédiation et la souscription de compte-titres, la rémunération est constituée par les commissions rétrocédées par le fournisseur. Les frais de versement sont de 0%. Les frais de mouvement vont de 0,50% à 2% rétrocédés au Conseiller. Dans le cadre d'un mandat de gestion d'un compte-titres, les frais annuels sont de 1,5% et incluent les frais d'entrée, d'achat/vente, de garde dont 0,60% sont rétrocédés au Conseiller. Le détail des frais réels et de la rémunération par commissions fait l'objet d'une communication annuelle.

Tarifs relevant de l'activité de courtier en assurance

Pour toute d'intermédiation et toute souscription de produits financiers, la rémunération est constituée par les commissions rétrocédées par les différents fournisseurs. Les frais d'entrée sont de 2% non soumis à TVA et 1% non soumis à TVA pour les placements supérieurs à 100.000 €. Les frais de gestion seront ceux portés sur les conditions générales et particulières des différents fournisseurs et sont entre 0 et 2%. Créatif Patrimoine est rémunéré par la totalité des frais d'entrée auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion et d'arbitrage, différente en fonction des produits, qui est au maximum de 85% de ceux-ci. Dans ce cadre, Créatif Patrimoine évalue un éventail suffisant d'instruments financiers (contrats d'assurance vie) et de fournisseurs. Le détail des frais réels et de la rémunération par commissions des activités d'intermédiation relevant de l'assurance fait l'objet d'une communication annuelle.

Tarifs relevant de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce

La rémunération du Conseiller est fixée à 5% HT du montant de la transaction.

Pour les intermédiations d'opérations de banque et de services de paiement

La rémunération est constituée des commissions reversées par les établissements financiers dont le montant oscille entre 1 et 2 %. Le montant exact sera précisé au client une fois celui-ci déterminé par l'établissement financier retenu pour l'opération.

MODE DE COMMUNICATION

Les modes de communications avec votre Conseiller sont pluriels : par téléphone au 0685192015, par mail sur dp@creatifpatrimoine.fr, par courrier postal au 17 quai Laurens 34000 Montpellier.

Votre Conseiller vous assure une grande disponibilité pour répondre à vos questions et vous communiquer toutes informations sur votre ou vos contrat(s).

CREATIF PATRIMOINE

17 Quai Laurens 34000 Montpellier. Tél : 06.85.19.20.15. dp@creatifpatrimoine.fr. RCS Montpellier N° 501 276 695. EURL au capital social de 10.000 €. Société immatriculée au registre unique ORIAS n°08039728 www.orias.fr. Société de Conseil en Investissements Financiers n° E001365 membre de ANACOFI-CIF, agréée par l'AMF. Membre de l'ANACOFI-COURTAGE pour Courtier en assurance et Courtier en opérations de banque et de services de paiement. Activité de transactions sur immeuble et fonds de commerce, carte professionnelle n°34022022000000077 Hérault, non détention de fonds pour compte de tiers, garantie financière 110000 € Zurich Insurance 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Assurance responsabilité civile professionnelle Zurich Insurance PLC n°7400026945 et 7400026950, conformément au Code des Assurances. TVA intracommunautaire n°FR06501276695.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Article 325-23 du RGAMF et recommandation ACPR du 9 mai 2022

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation, votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier: CREATIF PATRIMOINE, Delphine PENERANDA, 17 Quai Laurens, 34000 Montpellier.

Par tél. : 06 85 19 20 15

Par mail : dp@creatifpatrimoine.fr

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables à compter de l'envoi de la réclamation pour accuser réception, sauf si la réponse est apportée au client dans ce délai.
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse.

SAISIR UN MEDiateur

I-Médiateur compétent pour les litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi

92 rue d'Amsterdam

75009 Paris

II - Médiateurs compétents pour les litiges avec un consommateur:

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche

Médiateur de l'AMF

Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02

Site internet :

<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110

75441 Paris cedex 09

Site internet :

<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso

2 rue de Colmar

94300 Vincennes

<https://www.anm-conso.com/page-saisine.php>

CREATIF PATRIMOINE

17 Quai Laurens 34000 Montpellier. Tél : 06.85.19.20.15. dp@creatifpatrimoine.fr . RCS Montpellier N° 501 276 695. EURL au capital social de 10.000 €. Société immatriculée au registre unique ORIAS n°08039728 www.orias.fr. Société de Conseil en Investissements Financiers n° E001365 membre de ANACOFI-CIF, agréée par l'AMF. Membre de l'ANACOFI-COURTAGE pour Courtier en assurance et Courtier en opérations de banque et de services de paiement. Activité de transactions sur immeuble et fonds de commerce, carte professionnelle n°34022022000000077 Hérault, non détention de fonds pour compte de tiers, garantie financière 110000 € Zurich Insurance 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Assurance responsabilité civile professionnelle Zurich Insurance PLC n°7400026945 et 7400026950, conformément au Code des Assurances. TVA intracommunautaire n°FR06501276695.